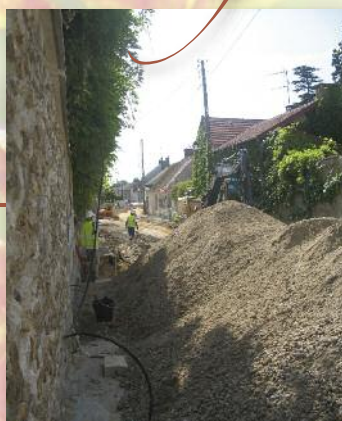




Auteuil en mouvement

Auteuil se Refait une Beauté

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT
ET DE RÉNOVATION
DE LA CHAUSSEE
GRANDE RUE



PARQUET DE LA SALLE DES FÊTES



PELERINAGE DE SAINT SANCTIN

Samedi 19 septembre

Accueil des pèlerins à 16H30 devant l'église Sainte Eparche.

Départ de la procession vers 17H30.

Messe en plein air devant la chapelle Saint-Sanctin à 18H30 célébrée par le Père Olivier Laroche .

Pot de l'amitié de 19H30 à 20H30.

Venez nombreux à cette manifestation typique de notre village.

CROIX BLEUE

FORUM DES ASSOCIATIONS 2009

Salle polyvalente de Thoiry le 12 septembre



Monsieur le Maire rappelle qu'il incombe à chaque Auteuillois de faire procéder à l'élagage des végétaux qui dépassent les limites des propriétés privées et qui empiètent sur la voie publique (article 671 du Code Civil)

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
AUTEUIL-LE-ROI
N° 108 - 7 - Septembre 2009

Direction de la Publication :
Monsieur Philippe Heurtevent

Rédacteur en chef :
Monsieur Guy Gravis

Impression :
NPC IMPRIMERIE
Tél. 01 30 41 95 63
Fax 01 30 41 51 05

Dépôt légal :
1^{er} TRIMESTRE 2009

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

L'éditorial du présent bulletin prend une forme particulière cette fois-ci puisque, vous le lirez ci-dessous, Monsieur Fortier a souhaité exercer son droit de réponse à mon précédent éditorial.

Je confirme que mon souci a été de vous informer car j'estime que les Auteuillois ont le droit de savoir pourquoi un tribunal condamne une petite commune comme la nôtre à payer 100 000 euros de dommages et intérêts à un particulier, grevant ainsi notre budget de façon considérable et nous contraignant à emprunter 30 000 euros, le reste étant prélevé sur notre capacité à investir. Le fait est suffisamment exceptionnel et inhabituel pour être souligné et bien entendu, ce n'est pas le changement d'équipe municipale qui a motivé cette condamnation : ce dossier a été initialisé en 2002 – en 2008 les dés étaient jetés et nous ne pouvions qu'attendre la décision de justice.

Le fait de ne pas appliquer une décision de justice est pour un élu une décision lourde : c'est pour cela que la commune d'Auteuil a été condamnée – les conséquences financières sont supportées par la collectivité, qui est hélas toujours là pour payer les suites de choix hasardeux.

De même, pour « les contrats de travail irréguliers », un seul constat factuel : la commune est condamnée à payer 5 325 euros.

C'est cette vision du pouvoir que j'ai combattue et la raison pour laquelle je me suis présenté à vos suffrages. Et même si la tâche est effectivement difficile, soyez assurés que je continuerai de l'exercer en toute transparence.

Auteuil-le-Roi est en mouvement :

- Les travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de la chaussée de la Grande Rue sont terminés. Une nouvelle tranche sera mise en œuvre sur le triennal à venir.*
- Notre école Sully reçoit une dotation de matériels informatiques (un tableau numérique et 10 ordinateurs portables), choisie avec 30 autres communes sur l'ensemble du département. Très bonne rentrée scolaire à tous nos élèves et aux enseignants.*
- Une nouvelle animation culturelle : un stage de théâtre pour adultes, ados, enfants, est proposé en octobre. Une suite pourra être donnée si cette activité reçoit un accueil favorable.*
- Et puis, une nouvelle flatteuse : Auteuil-le-Roi a été présélectionnée par WEXCOM avec 15 autres communes en France, dans sa catégorie, pour concourir aux « Trophées de la communication 2009 » pour la qualité de son site internet et de son bulletin municipal.*

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette reconnaissance – Nous vous tiendrons informés du résultat final.

Excellente rentrée à tous.

*Philippe Heurtevent
Maire d'Auteuil-le-Roi*

DROIT DE REPONSE

Par le bulletin municipal numéro 107-6, j'ai été diffamé dans le traitement d'un dossier contesté.

Etre jugé "obstiné" sans préciser pour quoi ? est affligeant.

Je précise, à nouveau, que les décisions des conseils municipaux précédents attestent du suivi de ce dossier afin d'éviter la construction d'une maison individuelle en zone agricole. Cette volonté n'a pas, malheureusement pour la commune, été le cas pour l'équipe actuelle qui a laissé en sommeil ce dossier au cours de l'année 2008.

Par ailleurs, l'accusation sur le rappel de cotisations est sans fondement et résulte :

1°) de la méconnaissance des lois concernant la procédure de validation des services antérieurs pour la retraite des agents non titulaires, pour les communes,

2°) de la fausse information de l'illégalité des arrêtés qui ont été visés par le contrôle de la légalité et le C.I.G.

Il serait souhaitable de constater que notre commune soit gérée plus efficacement en évitant des propos infondés qui peuvent être la source de contentieux.

Jean-Michel Fortier

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MAI 2009

PROJET ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE

M. le Maire propose de laisser Mme VANDERVOORT exposer ce dossier sachant qu'elle a étudié ce projet avec le soutien de l'équipe enseignante et un conseiller de l'Inspection Académique.

Selon l'analyse, ce projet comprend :

- une classe mobile qui serait selon la proposition des fournisseurs de 10 ordinateurs portables.
- un tableau numérique interactif (TNI).
- l'accès à internet haut débit.
- une mise en réseau des équipements de l'école.
- Une sécurisation des accès internet.

Mme VANDERVOORT souligne que ce projet ne peut être dissocié, c'est un investissement qui serait de 14 944,52 € bénéficiant d'une subvention à 80% ce qui représente 9 000,00 € avec récupération de la TVA à hauteur de 2 003,52 €, reste à la charge de la commune 3 941,00 €.

Elle précise que le délai d'acte de candidature est le 9 juin 2009, 61 communes sont candidates et seulement 31 communes seront subventionnées.

Pour faire acte de candidature un cahier des charges sera établi.

Le Conseil municipal demande que soit établi un second vote lors de l'acceptation du projet.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ADHÉSION OU NON DU PROJET D'INTERCOMMUNALITÉ DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DU « PAYS DE MONTFORT ».

M. le Maire rappelle la demande de Mme la Sous-Préfète en date du 17 avril 2008 demandant aux 23 communes de statuer sur le périmètre du projet d'intercommunalité dite du « Pays de Montfort ». A ce jour, la commune de Marcq est sortie de ce périmètre et le périmètre est ramené à 22 communes.

Si le périmètre est arrêté au cours de l'été comme M. Hervé Planchenault le précise, il faudra étudier avec précision le contenu des statuts, le mode de représentation, ses critères, la fiscalité ainsi que les compétences à transférer pour que les statuts soient adoptés en Octobre ou Novembre par le Préfet et que le périmètre soit adopté.

M. le Maire rappelle que selon les propos de M. Gérard LARCHER l'échéance officielle serait pour 2013 ou 2014 et qu'il n'est pas nécessaire d'aller dans la précipitation.

M. PELISSIER rappelle son exposé sur l'intercommunalité dans le bulletin municipal de septembre 2008.

Fait une synthèse sur les différents points qui devront être mis en place à savoir :

- La Communauté de Communes prévoit maintenant un périmètre de 22 communes.
- La T.P.U. n'est pas retenue mais remplacée en 2010 par la Taxe Additionnelle qui financera le fonctionnement de l'intercommunalité. Cette taxe sera prélevée sur les foyers fiscaux.
- La Communauté de Communes sera dotée de son propre SCOT.
- M. PELISSIER souligne qu'il est important dès à présent d'exprimer les ambitions de la commune au lieu d'attendre 2014 et que l'on nous impose une marche forcée.

M. PETITEAU confirme qu'il faut aller de l'avant pour pouvoir bénéficier en terme de gains, de mutualisation des impôts mais aussi de services supplémentaires, par exemple la numérisation du cadastre.

Ce qui permettra une meilleure coordination pour la commune.

LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRE POUR LE MARCHÉ DES ASSURANCES SOUSCRITES PAR LA COMMUNE.

M. le Maire propose au Conseil municipal suite à une augmentation croissante des contrats d'assurances qui sont souscrits à ce jour à l'agence AGF de Thoiry de lancer un appel d'offre dès à présent pour régulariser cette situation.

Mme DESCLAUX-CURNIÉ souligne que l'appel d'offre devra être réalisé en septembre. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT POUR L'ÉTUDE DU P.L.U. d'AUTOUILLET.

M. le Maire demande la nomination d'un correspondant à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'Autoillet.

M. PELISSIER propose sa candidature comme titulaire et M. CAPELLE comme suppléant. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

CHANGEMENT D'AFFECTATION DU LOCAL A VOCATION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE SULLY.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en date du 1er juin 2006, le logement de fonction de l'école Sully a changé d'affectation, il est classé en local à vocation scolaire. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

MODALITÉ DE FACTURATION DES CONSOMMATIONS D'EAU ET DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT DE FONCTION.

Mme MONTEIRO souligne qu'il convient de définir les modalités de facturation des consommations d'eau et de chauffage du logement de fonction, sachant que les modalités appliquées précédemment étaient les suivantes :

- L'eau - la présence d'un compteur étant affecté à l'usage des occupants, la facturation était au réel, un relevé avait lieu chaque début et fin d'année.
- Le chauffage - la consommation était annuelle et facturée sur la base de 15%.
- La taxe des ordures ménagères sera à la charge de l'occupant.

DIVERS

M. le Maire informe le Conseil municipal que le dossier du permis de construire de M. de MORNAC a été signé le 19 mai 2009.

Le délai de paiement suite à la condamnation est fixé au 30 septembre 2009 selon un accord pris avec M. de MORNAC.

M. CAPELLE demande que le Conseil municipal soit tenu informé de l'évolution de ce dossier.

RAPPEL DE COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE D'UN AGENT NON TITULAIRE.

Mme MONTEIRO informe le Conseil municipal qu'un agent embauché par la commune en 1998 en contrat à durée déterminée renouvelé pendant 4 ans et cotisant à la Caisse de retraite des agents non titulaires demande maintenant la validation de ses années en temps qu'agent titulaire.

Cet agent a été titularisé dans une autre collectivité, mais selon la loi des collectivités territoriales, tout agent est en droit de demander la régularisation de ses acquis lors d'une titularisation, sachant qu'un contrat à durée déterminée ne pouvait être renouvelé que pendant une période de 24 mois.

Ce rappel de cotisation implique une dépense supplémentaire d'un montant de 5 325,46 €.

Mme DESCLAUX-CURNIÉ demande une réunion de la commission des finances avant les vacances.

Mme MONTEIRO confirme qu'il y aura bien une présentation du réalisé 2009 au Conseil municipal avant l'été et qu'il sera nécessaire de voter un budget supplémentaire avant la fin de l'année.

INAUGURATION DE LA CANTINE 5 RUE DU RÛ D'ORME.

M. le Maire informe le Conseil municipal que l'inauguration de la cantine scolaire est reportée, le budget ne peut supporter une dépense aussi importante.

M. PELISSIER souligne que le nouveau bâtiment scolaire n'est pas encore totalement terminé, qu'il est donc souhaitable de reporter le projet en 2010.



Les "P'tites frimousses" : OFFRE D'EMPLOIS

Association de garderie périscolaire, prend en charge les enfants avant et après la classe, dans le cadre d'un projet d'animation défini. Nous recrutons pour la rentrée, le 2 septembre 2009

1 animateur / animatrice

titulaire du BAFA ou BAFA en cours pour aider la directrice déjà en place

horaires de travail : 16h30 à 18h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi
en période scolaire.

Pour l'encadrement de l'étude,
Etudiant(e) / Retraité(e)...
(bac + 2)

horaires de travail :
16h30 à 18h les lundi, mardi et jeudi,
vendredi en période scolaire.

Poste à pourvoir immédiatement.

Pour proposer votre candidature, merci de contacter :

Valérie BRÜGGEMANN au 06 81 69 08 40
(laisser un message si nécessaire)

Les "P'tites frimousses" :

Une nouvelle année scolaire vient de s'écouler.

Nos jeunes salariés partent pour de nouveaux horizons.
Nous devons renouveler notre équipe (étude et garderie).

Les inscriptions se feront le jour de la rentrée à l'école, après la rentrée des enfants dans leurs classes respectives.

Merci de télécharger et de remplir les fiches d'inscriptions (un par enfant) sur le site de la Mairie d'Auteuil le Roi

<http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr/associations.html>

et de vous munir d'une copie du dernier avis d'imposition et de l'assurance en responsabilité civile (la même que l'école).

A.S.A.

Fin juin avait lieu notre assemblée générale, salle du conseil à la mairie. Nous avons été honorés de la présence de Monsieur Daniel Pelissier et Madame Marie Chavillon.

Après l'allocution du 1er adjoint, nous avons constaté que la municipalité se préoccupait de la remise aux normes du terrain et qu'un projet qui était actuellement à l'étude semblait intéressant. L'ensemble de l'assemblée a bien pris conscience que cela va demander du temps et un investissement non négligeable. Nous remercions à cette occasion les élus qui travaillent sur ce projet.

Suite à l'approbation du rapport moral et financier, nous sommes passés aux élections.

Sont reconduits dans leur fonction:

Mr Yannick Laurant - Président

Messieurs Daniel Prigent et Jean Dorin - Vice présidents

Mr Bruno Datcharry - Trésorier

Mr Philippe Leloup - Secrétaire

Messieurs Jean-Louis Fortier, Daniel Auchet, Laurent Pilleux, Patrice Niavet, Jean-Pierre Rivet, Sébastien Renée, Antonio Cachada.

Nouveau membre: Mr Alain Belquet

Membres sortants: Messieurs Laurent Vigneron, Philippe Matthey, Christian Le Trong et Franck Duval.

Félicitation à Daniel Prigent pour avoir reçu la médaille d'argent du district des Yvelines de Football pour 15 années de bénévolat au sein du club.

Les personnes intéressées pour jouer au football peuvent prendre contact pour tout renseignement au 06 14 98 03 01.



MISE EN BOUTEILLES DE LA CUVÉE 2008

Après la soirée du vendredi consacrée au lavage et au séchage des bouteilles, nous avons procédé le samedi 25 avril à la mise en bouteilles de la cuvée 2008. Après remplissage et bouchonnage, environ 380 bouteilles titrant 12,5° ont été rangées soigneusement dans la cave. Après cette matinée de travail dans la bonne humeur l'association était heureuse de faire déguster cette cuvée accompagnée d'huîtres et crevettes. Une fois de plus et de l'avis de tous, le coteau de St Sanctin s'accorde parfaitement avec les fruits de mer. Encore une belle réussite venant récompenser une année viticole bien remplie.

FÊTE DE LA SAINT JEAN : LA SYMBOLIQUE

La fête de la Saint Jean, traditionnellement accompagnée de grands feux, est la fête de Jean Baptiste – Elle a lieu le 24 Juin, proche de la date symbolique du solstice d'été : c'est en fait une « catholisation » des fêtes païennes très anciennes (nommées Litha).

Le solstice d'été a été fêté de tous temps, en de nombreux endroits, par de nombreuses cultures, pas seulement occidentales : en Syrie, en Phénicie, en Chine, en Turquie, dans les rites vaudous, chez les Incas : peu de moments sont aussi symboliques et universels.

C'est l'apothéose du cycle solaire : le Soleil est à l'apogée de son pouvoir.

L'élément « feu » est naturellement associé à cette fête. Il symbolise l'énergie, l'action, la réalisation mais aussi la spiritualité : on peut interpréter ces feux comme une volonté que la lumière ne s'éteigne jamais, que la clarté perdure. On fête aussi la renaissance et la fertilité.

En fonction des lieux et cultures, les rites variaient, mêlés de superstitions et croyances, les danses, bien sûr, autour du feu étaient l'occasion pour la jeunesse de se retrouver et se plaisir ... : sauter par-dessus le feu permettait de se marier dans l'année. D'autres, pour être riches, y jetaient une pièce qu'il leur fallait retrouver dans les cendres, certaines Mamans tournaient trois fois autour du feu avec leur nouveau-né pour lui porter chance, ou bien encore les agriculteurs y recherchaient une bénédiction pour de bonnes moissons . etc....

Aujourd'hui, dans de nombreuses régions, comme à Auteuil, la tradition perdure et c'est l'occasion de passer un agréable moment festif.

Mais quelle que soit la forme, les feux de la Saint Jean restent une façon très symbolique de montrer la suprématie de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort, du bien sur le mauvais : toujours ce symbole « Lumière, Feu, Vie »

SAINT JEAN 2009

Cette année c'est avec le concours du Comité des fêtes et de C dans L'R que l'Arpent de Bacchus a fêté l'arrivée du solstice d'été.

La préparation de cette festivité commencée le vendredi soir s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec l'appui d'une belle brochette de bénévoles. Tout devient plus facile quand les bras sont là. La météo mitigée n'a pas découragé la centaine de convives venus participer à notre repas champêtre composé d'un excellent « Couscous ». A la nuit tombante, Auteuillois et amis nous ont rejoints pour assister au feu d'artifice et à l'embrasement du feu de la St Jean. La soirée s'est poursuivie sur la piste de danse animée par Fernando et autour du feu, petits et grands pouvant aussi se régaler auprès de Muguette et ses fameuses crêpes. La chaleur dégagée par le brasier fût la bienvenue, le fond de l'air étant plutôt frisquet ce soir-là.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous à l'automne pour les vendanges.





La Randonnée Raid du Roi 2009

Une troisième édition réussie ! Plus de 150 participants ont pris le départ de la Randonnée Raid du Roi 2009.

Nous sommes fiers de cette réussite bien entendu mais cette très belle journée n'aurait pas pu se dérouler sans la participation active de tous les bénévoles présents le samedi et le dimanche. Aussi nous voudrions cette année mettre en avant le travail accompli par l'équipe des 50 bénévoles tout au long du week-end des 6 et 7 juin dernier.

Du samedi matin au dimanche soir chaque bénévole a su accomplir avec bonne humeur, enthousiasme et efficacité les tâches qui lui étaient attribuées jusqu'au traditionnel repas.

Mais pourquoi toute cette débauche d'énergie ? L'enjeu est de soutenir une association qui a pour vocation d'aider les personnes qui en ont besoin.

N'oublions pas la devise de C dans l'R d'Auteuil :

« nous pouvons le faire, faisons-le pour ceux qui ne peuvent pas ».



Pour 2009 C dans l'R d'Auteuil soutenait « le rire médecin », qui fait intervenir des clowns en hôpital pour apporter un peu de bonne humeur aux enfants hospitalisés et bien souvent dédramatiser leur séjour.

Dès le mois de septembre en présence de nos bénévoles, de la Municipalité d'Auteuil le Roi, mais aussi de nos partenaires : Groupama, les jardineries Poullain, Charlott' lingerie, les Ostéopathes d'ISO Paris Est, nous aurons le plaisir de remettre un chèque significatif à cette si sympathique association :

le rire médecin
« de vrais clowns à l'hôpital »

<http://www.leriremedecin.asso.fr/>

Les photos de la Randonnée Raid du Roi sont sur le site www.randoraidroi.fr

Vous souhaitez avoir des renseignements sur l'association C dans l'R d'Auteuil, contactez nous, chez Véronique et Frédéric ROSSET- 8 chemin aux bœufs – Auteuil le Roi ; mail contact@randoraidroi.fr téléphone 06 89 99 46 86.

Les Tribulations d'un petit ballon

Lorsque la petite Laura m'a lâché, c'était par une fraîche matinée de carnaval. Nous étions des centaines de ballons à grimper vers l'azur et bientôt le ciel se constella d'étoiles multicolores. En bas les enfants déguisés nous scrutaient des yeux et nous faisaient des signes. Avant de partir vers l'Est où nous poussait le vent, mon dernier regard fut pour le stade et les vignes d'Auteuil.

Ce n'était pas une course de vitesse mais d'endurance.

J'étais bien décidé à prendre mon temps pour découvrir le monde. Certains ballons qui allaient trop vite terminaient leur course plaqués au sol, d'autres s'emprisonnaient dans les branches des arbres et finissaient becquetés par des oiseaux jaloux.

Moi, poussé par des vents sereins, je voyais défiler émerveillé, de jour et de nuit, des villes, des champs, des rivières, des villages.

Bien sûr, j'eus des frayeurs, quelques chutes vertigineuses me firent craindre de m'éclater trop tôt au sol, mais chaque fois un souffle puissant me rattrapait, me faisait reprendre de l'altitude et me

poussait encore plus loin. Un matin, je m'éveillais dans un jardin fleuri. Je savais que ma route était terminée, j'avais voyagé des heures durant et j'étais à bout de souffle. J'avais l'impression d'avoir dépassé mes limites et effectué le plus beau des voyages.

Ce fut Madame Claudia Georg Roder qui me découvrit, moi et la carte que je portais. Nous avons atterri à Flonheim, en Allemagne. Sans le savoir, la petite Laura Cagin et moi avons parcouru 470 kilomètres et gagné le concours du lâcher de ballons.

Le jour de la fête de l'école, le samedi 27 juin 2009, M. le Maire a remis le prix à Laura, son premier tricycle porteur, offert par la Caisse des Ecoles.

Comme Madame Roder qui a retourné le carton habite au N° 3 de la Bacchus Strasse, M. le Maire lui a offert au nom de la Commune et de l'Arpent de Bacchus, une bouteille du vin de Saint-Sanctin millésime 2002.

Madame Cagin et Laura avec Philippe Heurtevent, Maire.



Brûlage à l'air libre des déchets végétaux

-il est interdit de brûler dans son jardin à l'air libre des déchets végétaux du 1er mars au 30 septembre de chaque année. (arrêté préfectoral du 2 juillet 2000).

-l'élimination des déchets végétaux doit se faire par la collecte organisée le lundi matin par le SIEED ou à la déchèterie de Garancières muni de sa carte d'abonné (à retirer en Mairie).

Animaux bruyants :

Les propriétaires notamment de chiens sont pénalement responsables des nuisances occasionnées de jour comme de nuit.

Un bruit est considéré comme gênant dès lors qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage –ou à la santé de l'homme- par sa durée, sa répétition ou son intensité. (article L2212-2 et R.1334-31 et R.1337-7 du Code la Santé Publique).

Privilégiez la concertation avec le propriétaire de l'animal ; en cas d'échec prévenez la Mairie.

NOUVEAU

ANIMATION CULTURELLE STAGES DE THÉÂTRE POUR TOUS.....



Esther Barale, comédienne

Sortir d'un tiroir de cuisine pour une publicité, jouer la princesse Dézécolle devant un public d'enfants, mettre en scène une pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, travailler sur une scénographie d'Abdel Kader Alloula ou encore former des cadres à la prise de parole pour la Cegos sont quelques unes des facettes du métier d'Esther : comédienne.

Petit retour en arrière :

1995. Après une formation de danse au conservatoire de Nantes et de comédie au Studio Pygmalion et au Studio 34 avec Pascal Luneau et Philippe Brigaud, Esther se lance dans l'aventure théâtrale par le one woman show. Ecumant les scènes des café-théâtres parisiens et de province, elle est sélectionnée par Philippe Bouvard et Paul Lederman pour jouer à Bobino dans la Fureur de Rire. S'ensuivront deux ans de télévision avec Bouvard du Rire, émission de divertissement sur France 3. Si l'humour reste son terrain de prédilection, Esther aime aussi jouer sur d'autres gammes de personnages. C'est ainsi qu'elle interprète Edith Piaf pour la marque Perrier ou dans la comédie musicale «Piaf, je t'aime» qui remporte le Molière de la meilleure comédie musicale en 98. Elle fut aussi Martine dans «Cuisine et Dépendances» de Bacri-Jaoui, la suivante de Célie dans «Sganarelle ou le Cocu Imaginaire» de Molière, Brigitte dans «2 femmes pour un fantôme» d'Obaldia, Astérie dans «Penthésilée» de H.V Kleist ou encore Mademoiselle Dézécolle dans «Les Motordu» de PEF qu'elle a joué l'année dernière à l'Espace Coluche de Plaisir.

« Je suis ravie de pouvoir donner ce tout premier stage de théâtre à Auteuil-Le-Roi car lorsque je suis venue proposer l'idée à Philippe Heurtevent, maire, il m'a accueillie les bras ouverts. J'ai ainsi pu rencontrer Marie Chavillon puis Guy Gravis avec qui le contact et les échanges d'idées qui ont suivi étaient formidables. Cela fait maintenant près de 15 ans que j'enseigne. Que ce soit la danse ou le théâtre, je ne conçois pas d'exercer mon métier sans la notion de transmission. Rappelons aussi qu'Auteuil a la chance d'avoir un très joli lieu d'expression alors j'espère de tout cœur que les habitants d'Auteuil-Le-Roi, petits et grands, auront l'envie de s'essayer sur scène ! »

STAGE DE THEATRE : ADULTES - ADOS - ENFANTS ... SUR 3 JOURS :

LES 28/29/30 OCTOBRE 2009

Comment développer son langage sensoriel, corporel, vocal et émotionnel ?

Ce stage s'adresse à toutes personnes désirant expérimenter un travail scénique.

Les séances sont construites sur la base d'un échauffement puis de la mise en place d'une interprétation scénique.

L'échauffement, adapté en fonction de l'âge, portera sur la disponibilité, l'écoute, la diction, la mise en place d'outils personnels de jeu...

L'accent sera toujours mis sur la sincérité.

Dans la seconde partie du travail, nous chercherons à découvrir un texte, interpréter un personnage, comprendre et mettre en place des directions scéniques. Le choix se portera sur des écritures contemporaines allant de Denise Bonnal à Eric Emmanuel Schmitt en passant par Valère Novarina, Sarah Kane ou Yasmina Reza ou encore pour les plus jeunes, Pierre Gripari, PEF, Yanik Comeau...

Les groupes seront constitués d'une dizaine de personnes avec un minimum de 4.

Le stage sera animé par Esther Barale, comédienne professionnelle

Renseignements et réservation : 06 79 255 149

Email : ebarale@dpfrance.com

Age	Durée	Horaire	Tarifs pour les 3 jours
Enfants 5 - 7 ans	1H15	10 H30/11 H45	35 €
Enfants 8 - 11 ans	1H30	14H /15H30	39 €
Ado 12 - 17 ans	2H	15H30 /17H 30	45 €
Adultes	2H30	20H30 /23 H	55 €

Je souhaite que ce stage soit un moment de plaisir et d'expérimentation où chacun pourra trouver sa propre liberté d'expression.

Nous voulons de la vie au théâtre et du théâtre dans la vie. Laurent Terzieff

YOGA DERVICHE : Un exercice simple contre la fatigue intellectuelle

Tout au long de la journée, certains d'entre nous, sollicitons beaucoup notre centre intellectuel. Ecoliers, lycéens, étudiants, vous qui travaillez sur des écrans d'ordinateurs, ou vous qui devez répondre au téléphone en même temps que traiter le courrier...

Avec cette rentrée, nous allons devoir être performant et efficace pour reprendre le rythme. Bien souvent, nous nous apercevons que nous disons la droite en pensant la gauche, ou bien nous tapons les lettres d'un mot à l'envers, ou encore nous ne retrouvons plus un dossier que nous venons de classer. Ce sont là des signes que les connexions neuronales entre le cerveau gauche et le cerveau droit ne se font plus correctement. Pour rétablir ces connexions, le Yoga Derviche propose un exercice extrêmement simple qu'on peut répéter régulièrement dès que la fatigue intellectuelle se fait sentir.

On peut pratiquer debout ou assis sur sa chaise.

1. On place la cheville gauche sur la cheville droite
2. Bras à l'horizontale, pouce vers le bas, on place le poignet droit sur le poignet gauche.
3. Puis on croise les doigts et on croise les bras sur la poitrine.
4. On place la pointe de la langue derrière le haut des incisives.
5. On inspire profondément par le nez et on expire deux fois plus longuement par la bouche. On recommence huit fois.

6. Puis on relâche.
7. On écarte les jambes de la largeur du bassin.
8. Et on place les doigts écartés en contact.
9. La langue est toujours derrière le haut des incisives et on reprend la respiration : on inspire profondément par le nez et on expire deux fois plus longuement par la bouche. On reprend quatre fois cette respiration.
10. Et on relâche. L'énergie circule à nouveau, dans le corps, le cerveau est mieux irrigué.

Vous pouvez reprendre votre activité et pensez à refaire cet exercice dès que des signes de fatigue se font sentir.

Yoga Derviche à Auteuil le Roi : toutes nos informations sur notre site : **www.balkisasso.fr** et auprès de Solange Lipère : **06 29 55 96 55** et d'Emmanuel Winckler : **06 70 03 20 15**

KERMESSE DU SAMEDI 27 JUIN 2009

Cette année encore, l'année scolaire s'est terminée sous le signe de la fête avec notre traditionnelle Kermesse qui s'est déroulée au cœur du village.

Grâce aux parents et amis bénévoles qui se sont activés pour préparer le repas, chacun a pu s'installer autour d'une table pour se retrouver tous ensemble et partager un moment de convivialité dans la bonne humeur.

Soleil et chaleur étaient avec nous pour cette journée récréative où petits et grands ont profité pleinement des divers jeux.

Une bataille d'eau a clôturé les festivités et le tirage de la tombola a fait de nombreux heureux avec de très beaux lots : un chèque cadeaux de 200 €, un vélo, un billet TGV pour 2 personnes, une journée initiation en 4 x 4 pour une famille ...

Cette kermesse a permis un gain dont une partie sera reversée à la caisse des écoles.

Nous remercions très chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée. La participation et le dévouement de chacun sont les éléments moteurs de ces festivités.



YAKAFOKON

CONCERT SAMEDI 27 JUIN 2009

Un Evènement Nouveau de Jeunes Musiciens d'Auteuil, d'Autouillet, d'Elancourt ont pu faire partager leur passion de la Musique "Mystique Métal, Funk Métal - Electric-Dérision, Techno avec les spectateurs qui se sont rendus aux Vignes."

Kevin Lopez et James guitaristes

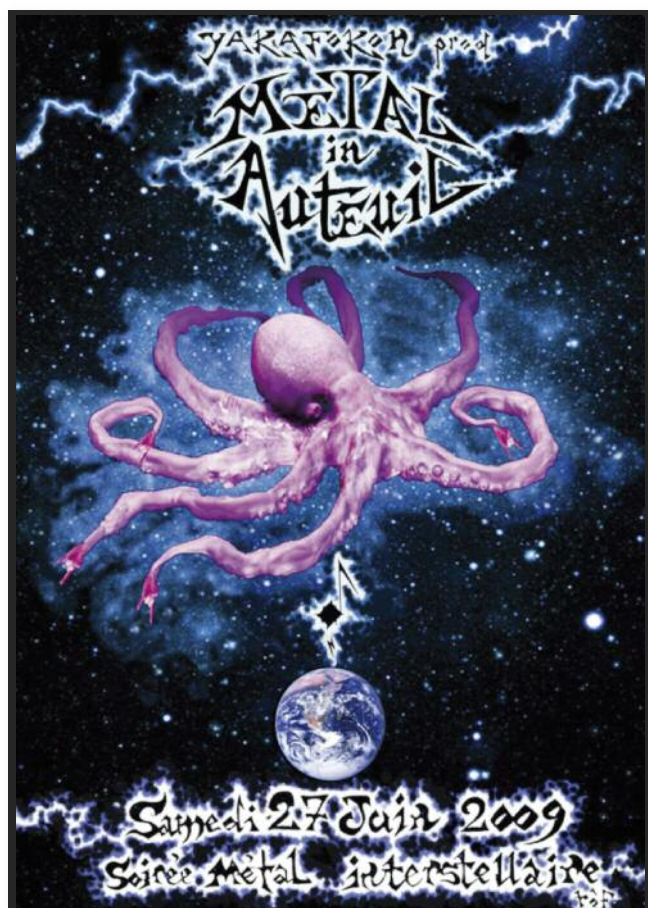
« Weapon Heavy Metal Island » avec Nikus, Gégé et Sean.

« Synthétique Water Full » avec Donovan Raynal, Mickael Barthelemy, Olivier et Robin Maréchal.

Pierrot le Violoncelliste - Kevin "AK.Rien" aux platines -

A La Lumière Benjamin Frébourg cadreur-éclairagiste professionnel, la Scène l'Association Yakafokon Cinétoile.

Le Parquet le Comité des Fêtes.



Le Site : <http://yakafokon.cinetoile.free.fr>

Calendrier

phénologique de Septembre

“à la sainte Justine toute fleur s'incline.”

Le 22 ou le 23 (cela dépend des années), c'est l'équinoxe de septembre. Il marque le début de l'automne dans l'hémisphère nord (la durée du jour est égale à celle de la nuit) alors que l'équinoxe de mars annonce le retour de la saison chaude, celui de septembre annonce le froid ... Dans les pays tempérés les arbres doivent s'adapter aux rigueurs de l'hiver en vivant, durant cette saison, au ralenti.

Cette léthargie s'accompagne de nombreuses modifications dont la plus spectaculaire est le changement de couleurs des feuilles puis leur chute, car leurs tissus tendres et fragiles ne résistent pas au froid.

Ces changements sont déterminés par la baisse de température mais aussi par le raccourcissement des jours ; la preuve est sous vos yeux : les arbres situés à proximité des lampadaires gardent leurs feuilles plus longtemps !

A cette saison, les haies champêtres figurent parmi les éléments les plus colorés de notre environnement, je vous propose donc un gros plan sur celles-ci.

Les haies sont un élément-clé du bocage, paysage créé par l'homme. On redécouvre aujourd'hui le rôle agronomique et écologique de ces coupe-vent, qui recèlent une diversité biologique étonnante.

C'est particulièrement évident à cette période de l'année, où les nuances éclatantes des feuillages et des fruits s'offrent à nos regards.

En automne, les haies qui regorgent de baies, de graines, de semences de toutes sortes et de champignons sont de véritables garde-manger pour toute une faune.

Geais, sittelles, écureuils et campagnols font un festin de noisettes, tandis que souris et mulots se délectent des chenilles des églantiers, et

hérissons et blaireaux se régaler des pommes tombées au sol.

Alors à vos yeux, et pourquoi pas même à vos doigts, puisque noisettes, mûres et même grappes de sureau feront notre régal, grillées pour les premières (en attendant les châtaignes), en confitures pour les suivantes, ne pourrions-nous pas profiter de ces plaisirs simples avant les rigueurs de l'hiver !

Si vous vous sentez l'âme plus aventurière, à la mi-septembre, il est un spectacle à ne pas manquer : le brame du cerf ; à la tombée de la nuit, « le fantôme de la forêt », d'ordinaire si discret devient un vrai fanfaron. Ce spectacle, qui dure moins d'un mois par an, à 30 minutes de chez nous, est digne des plus beaux reportages nature : un moment inoubliable si vous l'entendez et magique si vous le voyez !

Travaux du jardin :

Potager : semez en pleine terre chou de printemps, chou-fleur hâtif, épinard et laitue d'hiver, angélique, cerfeuil, mâche et radis.

Plantez les fraisiers.

Verger : enlevez les sachets de protection, surveillez la tavelure sur les pommiers, étayez les branches lourdement chargées de fruits (pommiers, poiriers), faites sécher les grappes de raisin saines sur un lit de paille.

Jardin d'ornement : plantez les bulbes de printemps (perce-neige, crocus ...), les iris, bouturez les rosiers et les géraniums dans un mélange de sable et terreau que vous placerez à mi-ombre et que vous rentrerez (pour les géraniums) pendant l'hiver.

César Robineau
Conseiller Municipal

La lecture de votre rentrée

Michael Morpugo

le royaume de Kensuké : folio junior, 1999 / 2007

Pour tout lecteur, de 7 à 77 ans.

A la première page, le narrateur annonce qu'il va révéler comment il a disparu la veille de ses douze ans et pourquoi, une fois revenu parmi les siens, il a caché la vérité pendant plus de dix ans. Mais surtout, en racontant son histoire, il veut rendre hommage à un grand homme.

Le suspense est lancé.

A la suite d'un événement inattendu, le narrateur, ses parents et leur chienne partent pour un tour du monde à la voile. Une nuit, le jeune garçon tombe à la mer et voit le bateau de ses parents s'éloigner... Il se réveille sur la plage d'une île à la végétation luxuriante.

Le thème du naufragé pourrait sembler usé, mais il est traité ici avec originalité. Ce récit se dévore et il est bien davantage qu'un roman d'aventures.

Le texte est mis en lumière par de petites aquarelles de François Place, l'illustrateur de **Tobie Lolness**.

Uglies, Tome 1 : de Scott Westerfeld et Guillaume Fournier, (Pocket jeunesse, 2007)

Plutôt pour les filles, à partir de 12 ans, mais qui sait ?

Les garçons aussi dévorent la saga **Fascination**, alors...

Nous sommes dans un monde futur. A leur seizième anniversaire, les adolescents subissent une opération chirurgicale qui les rend parfaitement beaux. Ils quittent alors la caste des « Uglies » pour intégrer celles des « Pretties » et leur occupation principale est de s'amuser.

Tally est particulièrement impatiente que son tour arrive.

Toutefois, la veille de son anniversaire, elle fait la connaissance d'une jeune fille qui remet ses certitudes en question : la beauté parfaite et le bonheur absolu imposés par les autorités sont-ils tellement souhaitables ?

« Véritable phénomène aux États-Unis, ce premier tome de la série Uglies a reçu plus de vingt récompenses, dont celle du Meilleur livre pour jeunes adultes 2006 de l'American Library Association. »

Françoise Godbille
Professeur de lettres classiques



RENSEIGNEMENTS UTILES

Appels d'urgence : 112

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 01 34 86 40 01

Centre Hospitalier Versailles : 01 39 63 91 33

Médecin de garde : 15

Mairie : 01 34 87 43 15

SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10

Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30

Paroisse : 01 34 86 01 43

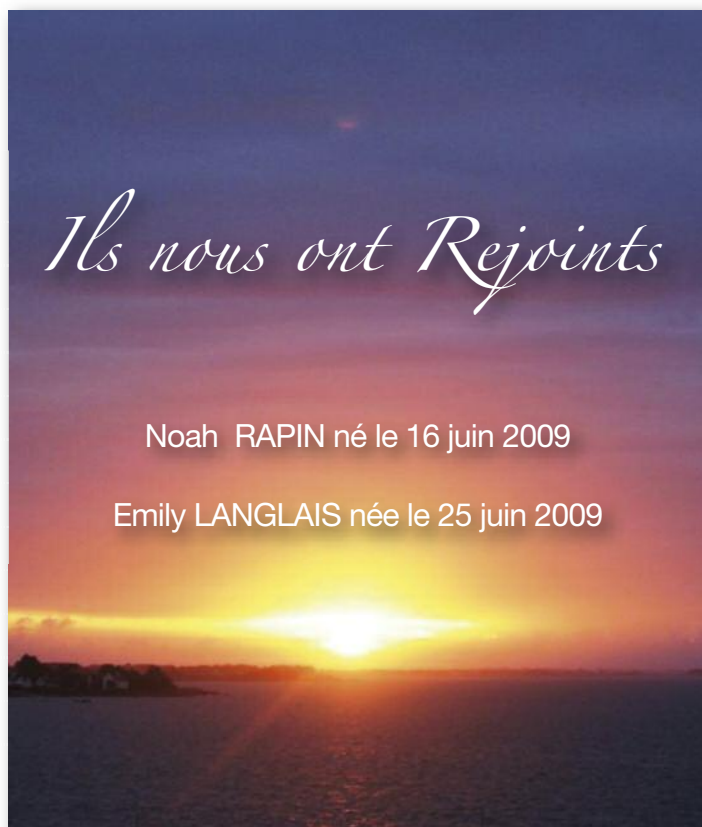
Pompes Funèbres (Montfort) : 01 34 86 41 09

Caisse Primaire Ass.Maladie : 36 46 ou 0820 904 102

Marchés :

Samedi matin : la Queue-Lez-Yvelines

Dimanche matin : Montfort et Beynes



Publi-reportage



Samedi 24 octobre
Animation à la Fleuristerie,
Décorez votre intérieur en associant
fleurs et feuillages d'automne !

Un programme de formation où vous apprendrez à créer des compositions florales au grè des saisons.

Vous y découvrirez la richesse de la création : centre de table, bouquet, vases et fleurs, bouquet champêtre... au sein d'un groupe convivial orchestré de main de maître par un professeur d'art floral.

Le monde fascinant de la fleur : ses codes, ses langages, sa diversité, n'aura plus de secret pour vous !

Un monde où l'on vous conduira jusqu'à l'expression d'un savoir-faire qui vous sera propre.

Contactez-nous !

JARDINERIE
Poullain



1 avenue des Platanes - 78940 La Queue-lez-Yvelines
Tél. : 01 34 86 42 99

www.jardineriepoullain.com

Les Feux de la Saint Jean